

920 Les Annexes élections

83.PREPARATION DES ELECTION AU NIVEAU DU CLUB



COMMENT ORGANISER LES ELECTIONS DU CE CLUB

Règles générales pour la légitimité d'un club à voter

- Être à jour de ses cotisations
- Son club doit avoir payé la cotisation au district qui inclue la cotisation à IIW (per capita)
- Seuls votent les membres actifs, membres actifs honorés inclus.

	Transmission et Réception des documents	deadline	documents
1	DEFINIR LA DATE DE L'AGO au cours de laquelle se dérouleront les ELECTIONS	date jour J à définir avant le 31 DECEMBRE	
2	La secrétaire envoie aux membres les fiches de candidatures	1 MOIS AVANT LE JOUR J	Annexe élections 5
3	Réception par courriel des fiches des candidatures individuelles par la secrétaire		
4	La secrétaire envoie à tous les membres du club la convocation à l'AGO accompagnée du récapitulatif candidatures individuelles	J-15	Annexe élections 5a
5	La secrétaire transmet les bulletins de votes par courriel à tous les membres, accompagnés des consignes de vote par correspondance	J-15	Annexe élections 1
6	Date de réception des votes par correspondance pour les membres qui ne pourront pas être présentes à l'AG	J-1	
7	Jour des élections :	J	Organisation
8	Après l'AGO :		
9	Rédiger le PV des élections ET SIGNER		Annexe élections 3
10	Compléter le formulaire de composition du bureau destiné à la Secrétaire et la RID du District	avant fin décembre	Annexe élections 2
11	Compéter le formulaire SIGNE destiné à la sous-préfecture	Déclaration à la sous/préfecture au mois de Mai	Annexe élections 4